

p.5 **Budget 2019 :**
rigueur, équilibre
et nouveaux projets

ZOOM SUR

▼ p. 4
Un PLUiH pour
penser ensemble
l'urbanisme du Pays



ACTUALITES

▼ p. 9
Le coworking,
une nouvelle façon
de travailler



PAROLES CITOYENNES

▼ p. 11
Que fait
le Pays de Blain
pour les 60 ans et +?



INFOS PRATIQUES

Les horaires à retenir

▼ Pays de Blain

Tél. : 02 40 79 09 92
accueil@cc-regionblain.fr
1, avenue de la Gare - BP 29
44130 Blain

🕒 Lun., mardi, jeu. : 8h45 - 12h
et 13h30 - 17h
Mer. : 8h45 - 12h
Ven. 8h45 - 12h et 13h30 - 16h



▼ Centre aquatique Canal Forêt

Tél. : 02 28 05 39 01
accueil@piscine-canal-foret.com
10, boulevard de Bretagne
44130 Blain
www.piscine-canal-foret.com

▼ Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation

Tél. : 02 40 79 99 01
service.emploi@cc-regionblain.fr
7 rue Victor Schœlcher - BP 29
44130 Blain

🕒 Du lun. au jeu. : 8h30 - 12h
et 14h - 17h
Ven. : 8h30 - 12h

▼ Transports scolaires

Tél. : 02 40 79 16 51
29 route du Château d'Eau - BP 29
44130 Blain

🕒 Du lun. au ven. : 8h30 - 12h
et 13h30 - 17h

▼ ALÉOP !

Transports à la demande
Tél. : 02 40 51 87 92

🕒 Lun. au vend. : 13h30 - 16h30

▼ Déchèterie intercommunale de Blain

Rue Thomas Edison
ZAC Les Bluchets - 44130 Blain

🕒 Lun., mer., jeu. et ven. :
14h - 18h
Sam. : 9h - 12h et 14h - 18h

▼ Déchèterie intercommunale de Bouvron

Lieu-dit La Gare
Route de Guenrouët - 44130 Bouvron

🕒 Mar. et sam. : 9h - 12h
et 14h - 18h

▼ Relais Petite Enfance (RPE)

1 allée Nominœ - BP 29
44130 Blain
Tél. : 02 40 79 02 81

🕒 Lun. et ven. : 9h15 - 12h
Mar. et jeudi : 9h15 - 12h
et 14h - 17h
Mer. : 9h15 - 12h (sur RDV)

▼ CLIC

Maison de l'Économie, de l'Emploi
et de la Formation - BP 29
7 rue Victor Schœlcher
44130 Blain

Tél. : 02 28 02 25 45
🕒 Mar. : 9h - 12h
Sur RDV

▼ Service Déchets/Redevance Incitative

Bureau des 3 Rivières - BP 29
26 avenue Sortais
44130 Blain
Tél. : 09 70 72 79 32

🕒 Du lun. au ven. : 9h - 12h
et 14h - 17h30

▼ Service Culture

Isabelle DUVAIL
Tél. : 06 50 06 77 90
isabelle.duvail@cc-regionblain.fr

SOMMAIRE

■ EDITO p. 3

- Le PADD : un projet déterminant pour le territoire

■ ZOOM SUR p. 4

- Un PLUiH pour penser ensemble l'urbanisme du Pays de Blain
- 110 000€ pour l'amélioration de l'habitat

■ DOSSIER p. 5

- Le budget 2019

■ ÇA SE PASSE ICI p. 8

- Les ateliers Exception Accueillante
- Un marché réservé à l'insertion professionnelle
- Une aide en faveur des artisans-commerçants
- Travailler en coworking à Blain et Bouvron

■ BRÈVES p. 10

- Escalade de la péniche La Marne au Port de Blain
- Quoi de neuf sur les Voies Vertes ?
- Un appel à projet dans le cadre du Projet Éducatif Global
- Réunion à l'attention des assistant.e.s maternel.le.s
- Le stade d'athlétisme se refait une beauté

■ PAROLES CITOYENNES p. 11

- Le Grand Débat du Conseil de Développement de la Région de Blain
- Que fait le Pays de Blain pour les 60 ans et + ?

■ AGENDA p. 12

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat pose son socle avec le PADD



Gérard DRÉNO
Président du Pays de Blain

Depuis le 8 février 2017, la Communauté de Communes et les communes du Pays de Blain ont validé l'élaboration d'un PLUiH.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'aborder dans mon éditorial de juillet 2016, un PLUiH ou Plan Local d'Urbanisme n'a pas que pour mission la définition des zones constructibles ou inconstructibles, mais se doit d'intégrer de nombreuses composantes telles que la gestion de l'habitat, de l'eau, des zones économiques, du climat, de l'énergie, des mobilités...

Pour permettre aux élus de construire le PLUi, le Code de l'Urbanisme impose de s'appuyer sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pierre angulaire du PLUi, le PADD fixe les grandes orientations politiques que les élus souhaitent porter pour le territoire. Ces grands principes de développement seront ensuite déclinés en règles d'urbanisme applicables dans l'autorisation du droit des sols.

je voulais partager avec vous avant le vote. Ces axes sont :

- Renforcer une organisation territoriale qui valorise les atouts et complémentarités des communes
- Déployer la stratégie d'accueil économique pour dynamiser la création d'emploi ;
- Prendre en compte et valoriser les atouts naturels et culturels du territoire ;
- Développer une offre d'habitat diversifiée, misant sur la qualité de vie ;

C'est définir les orientations de développement en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements...

Les élus sont engagés depuis le mois d'octobre 2018 dans cette phase à travers la mise en place des ateliers du PADD. En tant qu'habitant, vous avez été conviés entre novembre et décembre 2018, sur chaque commune du Pays de Blain, à un atelier participatif afin d'alimenter les réflexions des élus.

Le PADD du Pays de Blain est aujourd'hui en fin de construction et devrait être débattu au Conseil Communautaire le 3 juillet prochain. Les élus ont fixé 5 axes principaux que

- Favoriser l'adaptation du territoire et contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Après le vote, ce document sera disponible avec toutes les déclinaisons de ces grands axes. Je vous invite à vous en emparer pour partager avec les élus l'avenir de notre territoire.

Des réunions publiques seront organisées à la rentrée pour vous présenter le PADD dans le détail. ■

ARRÊT SUR IMAGE



Mercredi 10 avril, les élus communautaires se sont réunis au Gâvre pour le vote du budget.

Toute l'actualité sur    @paysdeblain

Magazine d'informations communautaires
du Pays de Blain • Mai 2019

Siège de la communauté de communes :
1, avenue de la Gare - BP29 - 44130 BLAIN

Tél. : 02 40 79 09 92 - Fax : 02 40 79 96 71

Courriel : accueil@cc-regionblain.fr

www.pays-de-blain.com

Directeur de publication : Gérard DRÉNO

Comité de rédaction : Commission Culture

Tourisme - Communication

Mise en page : Pays de Blain

Impression : Imprimerie Goubault

Crédits photos :

Service communication du Pays de Blain

Tirage : 7 500 exemplaires

Le PLUiH : éveiller les élèves à la construction de la ville demain et nourrir les réflexions des élus

Une centaine d'élèves de CM1-CM2 ont participé à un projet en lien avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'objectif pour le Pays de Blain était de pouvoir nourrir la démarche en cours en apportant une autre vision, celle des enfants. Ainsi, plusieurs grands principes ont pu être dégagés. Pour les enseignants et les élèves, le projet venait illustrer et rendre concret le programme de géographie de CM1-CM2.



Groupe d'élèves présentant leur projet d'aménagement sur le site de Bouvron.

À Bouvron, des classes de CM1-CM2 de l'école Félix Leclerc et de l'école Saint-Sauveur se sont exercées à la construction d'un nouveau quartier sur leur commune. À Blain, les élèves de CM2 de l'école Sainte-Philomène n'ont eu qu'à traverser la route pour imaginer un projet dans le village de Saint-Omer-de-Blain. La démarche s'est déroulée en trois grandes étapes.

▼ La découverte du site à aménager

Début janvier, une visite sur chaque site a été organisée. Les élèves ont pu s'imprégner des lieux pour imaginer leurs futurs quartiers. Apprenti urbaniste, paysagiste ou habitant, ils se sont penchés sur des aspects particuliers du site (accès, prise en compte de la biodiversité, paysages et vues...).

▼ La construction de «plans d'architectes»

Un second temps de travail a été planifié en classe avec les enseignants, le Bureau d'études CITTANOVA et L'AURAN (Agence d'Urbanisme de Nantes). Un plan général du site ainsi que des vues ont été produits par les élèves.

▼ La restitution des projets

Une restitution de leurs propositions a été organisée à Horizinc en février dernier en présence de l'ensemble des élèves et des élus.

Le Pays de Blain a pu ressortir un certain nombre d'éléments communs à l'ensemble des groupes dont le « vivre ensemble » traduit par la nécessité de créer des espaces publics partagés afin d'accueillir les plus jeunes (jeux en extérieur, etc...) mais également les plus âgés (promenades aménagées, bancs ou lieux pour se reposer...). Autre volonté phare des élèves en terme d'aménagement urbain : l'intégration de l'eau sous différentes formes (piscine, mare, étang, lac, fontaine,...).

Le traitement de ces points dans le cadre du PLUiH, notamment la question de la gestion de l'eau, prendra en compte ces remarques.

Le Pays de Blain adresse ses remerciements aux enseignants et aux familles qui se sont rendues disponibles pour l'organisation de ce projet. ■

110 000 € pour le maintien à domicile et la rénovation énergétique

Fort du dispositif PIG (Programme d'Intérêt Général) mis en place fin 2015, le Pays de Blain, a renouvelé cet accompagnement à destination des habitants du territoire. Suite à la signature d'une nouvelle convention avec l'Agence National de l'Habitat en mars 2019, et au recrutement de l'opérateur SOLIHA, la Communauté de Communes poursuit son investissement visant à réduire la précarité énergétique des habitants du territoire. Une enveloppe de 110 000€ sur 3 ans est dédiée pour l'accompagnement des ménages.

Vous pouvez dès à présent contacter SOLIHA pour vous accompagner dans vos projets :

www.loireatlantique.soliha.fr

Tél. : 02 40 44 99 44

contact.loireatlantique@soliha.fr

Retrouver le planning des permanences sur www.pays-de-blain.com



► jours de direct.

C'est sur cette action que se terminera le stage de découverte de la radio organisé par le Pays de Blain. Du 7 au 12 mai, Laëticia Moreni - journaliste en résidence depuis le 1^{er} mars dans notre Communauté de Communes - sera accompagnée de 3 journalistes radio pour faire découvrir à 15 stagiaires les coulisses de leur métier. Venez écouter le résultat pendant le Festival de la Paix les 11 et 12 mai dans la salle Horizinc à Bouvron.

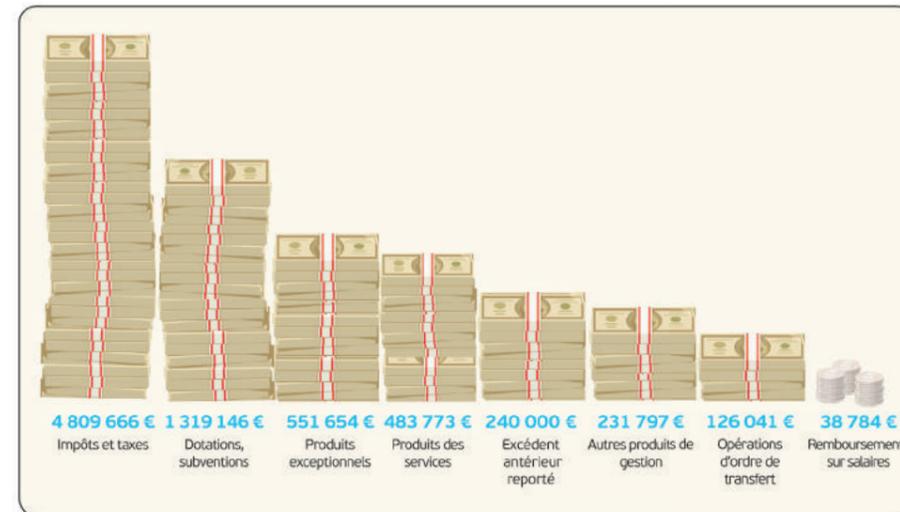
Pour en savoir +, rendez-vous sur www.pays-de-blain.com ■

Budget 2019 : rigueur, équilibre et nouveaux projets

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Communautaire du 27 février, les élus communautaires ont adopté le 10 avril dernier un budget total de 25 M d'euros pour 2019 comprenant l'investissement* et le fonctionnement* (budget principal et budgets annexes). Grâce à une gestion prudentielle de l'argent public, les services de proximité rendus aux habitants et les investissements seront maintenus, sans augmenter la fiscalité.

RÉTROSPECTIVE 2018

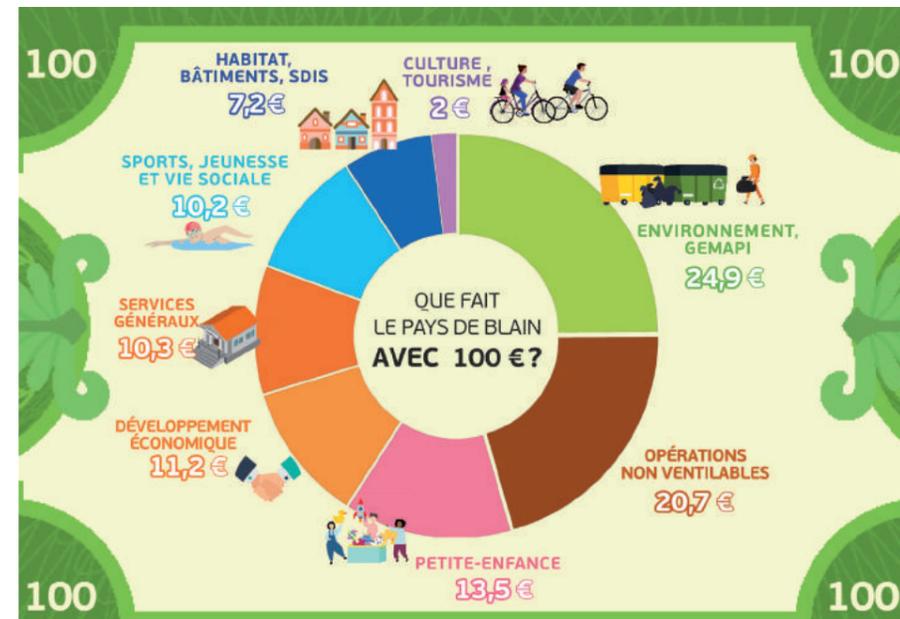
▼ D'où vient l'argent du Pays de Blain ?



Pour bâtir son budget de fonctionnement, le Pays de Blain s'appuie principalement sur les recettes suivantes :

- les impôts locaux soient en détail la taxe d'habitation, la contribution foncière des entreprises (CFE), la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- les dotations de l'Etat.

▼ Où va l'argent du Pays de Blain ?



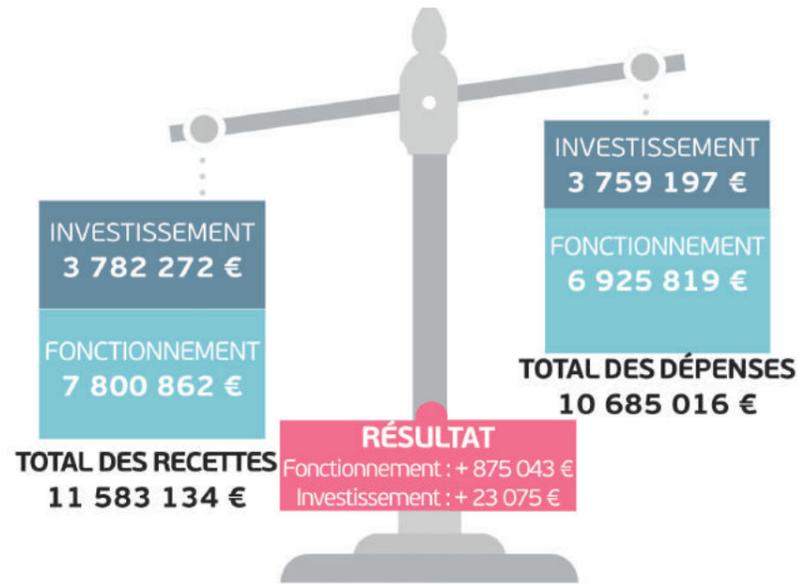
Pour un budget de fonctionnement de 6 925 819€ en 2018, le Pays de Blain a dépensé sur 100 € :

- 24,9€ pour l'environnement (collecte des déchets, prévention) et la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) ;
- 20,7€ pour les opérations non ventilables ou d'ordre général (reversement aux communes, opérations financières...);
- 13,5€ dans le domaine de la petite-enfance ;
- 11,2€ dans le développement économique (comprenant les dépenses faites sur les parcs d'activités) ;
- 10,3€ pour les services généraux ;
- 10,2€ pour les sports (natation, athlétisme), la jeunesse et la vie sociale ;
- 7,2€ pour l'habitat, les bâtiments et le SDIS,
- 2 € dans le domaine de la culture (Projet Culturel de Territoire) et du tourisme (aménagement de voies vertes, sentiers de randonnées, contribution au Pays Touristique).

? Késako :

- **l'investissement*** concerne les dépenses liées aux achats de matériels durables, la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructures...
- **le fonctionnement*** concerne le plus souvent des dépenses répétitives comme les charges de personnel, les achats de fournitures, les prestations de services, les charges de gestion courante...

Balance du budget principal 2018



▼ Un budget sous contraintes

Le budget est la traduction, en chiffres, des priorités fixées par le Conseil Communautaire. Les élus votent chaque année des enveloppes pour chaque domaine d'intervention de la collectivité : économie-emploi, transports, gestion des déchets et prévention, petite-enfance, social... Le budget doit être voté à l'équilibre : le Pays de Blain ne peut dépenser plus que ses recettes.

Après avoir vu baisser drastiquement ses dotations (la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée au Pays de Blain est passée de 1 090 754 € en 2008 à 548 553 € en 2018), le Pays de Blain doit opérer des dépenses continues pour le compte de l'Etat (gestion de l'eau...). Des contraintes qui rendent l'équilibre budgétaire toujours plus difficile. Malgré tout, les efforts drastiques conduits par le Pays de Blain lui permettent de continuer à mener ses politiques sans en sacrifier aucune.

▼ Que retenir du budget 2019 ?

• **Des dépenses maîtrisées**
Économe, le Pays de Blain fait preuve d'une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement notamment en termes de charges liées au personnel qui représentent 31% de ses dépenses. A titre de comparaison en 2017, à l'échelle nationale, les charges de personnel représentent 46% des dépenses réelles de fonctionnement d'une intercommunalité.



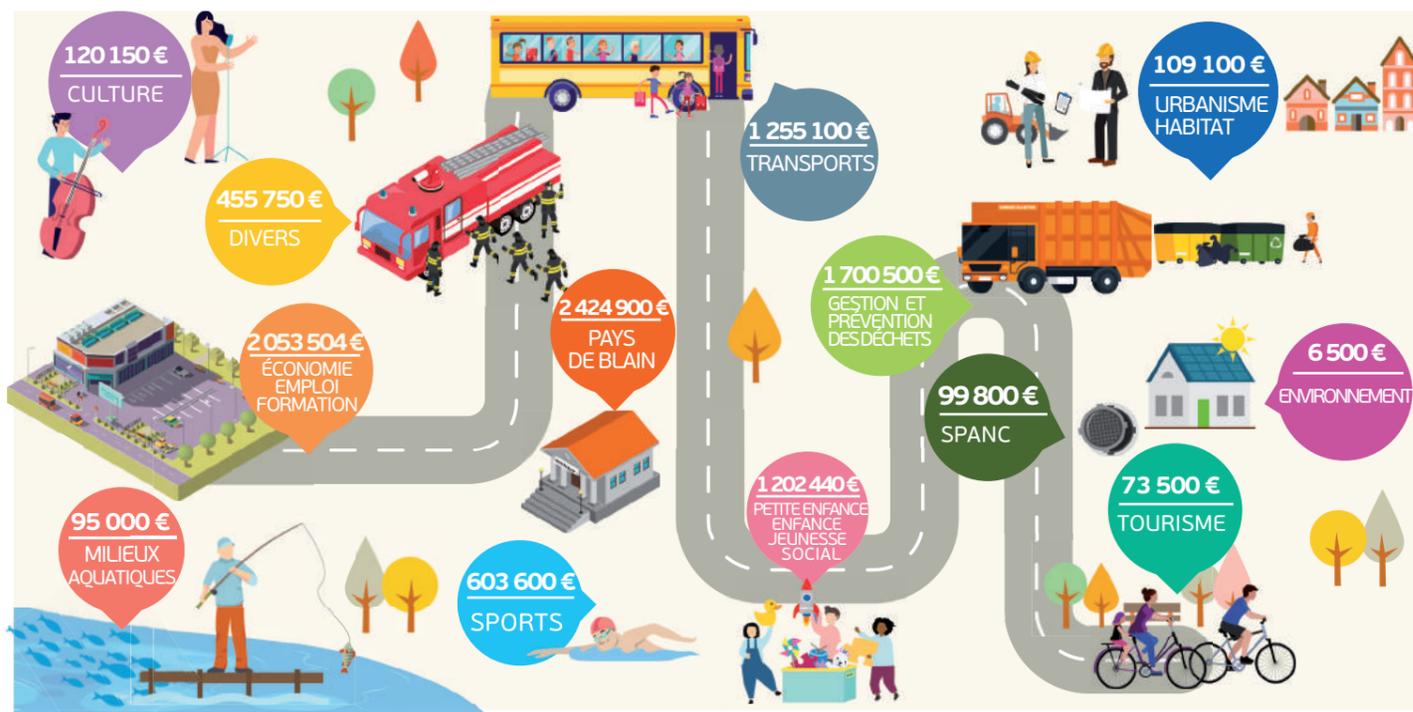
• **Une dette en baisse**
Le Pays de Blain continue d'incliner la courbe vertueuse de son désendettement avec l'objectif de passer sous la barre des 1,5M€ d'ici 2024. De 5,2M€ il y a trois ans, le montant de la dette est aujourd'hui réduit à 2,7M€.

• Des investissements maintenus

La collectivité maintient son niveau d'investissement : 3,7 M€. Cela se traduira par le lancement de plusieurs chantiers d'avenir notamment l'extension du Parc d'Activités de la Noë Grée, la Voie Verte Blain-Bouvron, l'aménagement de la déchèterie le PLUiH dont le schéma mobilité et l'étude Energie.



▼ Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement du Pays de Blain en 2019*



*basées sur le budget principal et les budgets annexes

2 questions à Gérard Dréno

Comment qualifieriez-vous le budget 2019 du Pays de Blain ?

L'année 2018 a été une excellente année budgétaire, celle qui a dégagé le plus de marge depuis le début du mandat en 2014. Si ce résultat permet d'envisager le budget 2019 avec sérénité il ne nous soustrait pas d'une vigilance accrue pour cette année.

En effet, le Budget Primitif 2019 sera le premier sans les recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et les prévisions du cabinet KPMG faisaient apparaître un risque de forte baisse des marges pour cet exercice 2019.

Je remercie les services pour ces bons résultats 2018 et pour l'attention qu'ils portent déjà pour 2019.

Vous avez indiqué en début de mandat vouloir faire du développement économique au service de l'emploi une priorité. Quelles actions vont être menées par l'intercommunalité ?

Notre territoire n'a pas la chance d'être drainé par des infrastructures telles que le rail ou de grands axes routiers.

Malgré cela nos équipes mettent en œuvre un plan d'action de dynamisation de l'économie : animation, suivi des entreprises, création, extension ou amélioration de zones d'activités.

Dans ce dernier domaine nos quatre communes sont concernées par des études ou des travaux :



Gérard DRÉNO
Président du Pays de Blain

l'extension à la Noë Grée au Gâvre, les travaux d'amélioration des voiries à La Chevallerai, la pré-étude d'extension du Parc d'Activités du Bel Air à Bouvron pour accueillir une entreprise ayant besoin de surface et l'étude de création de la zone d'activité de la Noë Rimbart à Blain.



Retrouvez en détail le budget 2019 du Pays de Blain sur www.pays-de-blain.com (rubrique Institutions)

Suivez-nous les réseaux sociaux : @paysdeblain

7

C'est le nombre de budgets annexes (transports, assainissement non collectif, centre aquatique...) gérés par l'intercommunalité en plus du budget général.

Les ateliers Exception Accueillante

Afin de partager et d'analyser leurs pratiques en matière d'accueil et d'augmenter la compétitivité et l'attractivité de leurs entreprises, plusieurs entrepreneurs du Pays de Blain ont pu participer aux ateliers Exception Accueillante.

▼ Développer un accueil exceptionnel pour créer la différence

Animés par la Chambre de Commerce et d'industrie, trois ateliers ont eu lieu en janvier et février sur le Pays de Blain et la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Une dizaine d'entreprises ont participé



Lors de l'atelier de février dernier qui a réuni une dizaine de participants.

à cet événement parmi lesquelles Rapid Couture de Blain, le Centre auto Blinois, Le Salon de Rachel de Bouvron et l'Auberge

de la Forêt du Gâvre.

Contact : Service Développement Economique, Tél : 02 40 79 99 01 ■

Lancement d'un marché réservé avec L'AIRE, le chantier d'insertion



Entretien des fossés de la Zone d'Activités des Blûchets à Blain © Association AIRE

L'association AIRE assurera désormais l'ensemble de l'entretien des espaces verts et du mobilier urbain situés notamment sur les Parcs d'activités du Pays de Blain.

Dans le cadre de son programme d'actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, le Pays de Blain avait décidé l'année dernière de lancer un marché public réservé à une structure d'insertion par l'activité économique, ou structure équivalente, œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

Après analyse des offres reçues, l'association AIRE, qui a été jugée notamment sur son dispositif d'accompagnement social et professionnel, a été retenue.

L'objectif est de permettre l'intégration professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Le chantier AIRE accompagne ces personnes dans l'acquisition de comportements professionnels et dans la résolution de difficultés d'ordre social et professionnel pour viser à terme l'emploi durable, en parallèle de leur activité d'entretien des espaces verts et de mobilier urbain.

▼ Un contrat de 2 ans soit 5 700 heures de travail

Conclu pour une durée de 2 ans reconductible une fois, ce marché réservé devrait représenter environ 5 700 heures de travail annuel pour les salariés en parcours d'insertion au sein de cette structure.

Contact : Service Emploi et Formation, Tél : 02 40 79 99 01 ■

La Prime Pays de la Loire Commerce Artisanat : une aide en faveur des artisans-commerçants

A travers son Pacte pour la Ruralité, la Région des Pays de la Loire entend soutenir le commerce de proximité en milieu rural, car celui-ci doit s'adapter sans cesse à de nouveaux enjeux et répondre aux attentes d'une clientèle à la recherche de qualité et de convivialité.

Grâce à son dispositif régional « Pays de la Loire Commerce Artisanat », la Région souhaite renforcer son action pour soutenir l'investissement et ainsi la revitalisation des communes en situation de fragilité commerciale.

A travers cette subvention, la Région accompagnera financièrement et directement les commerces en milieu rural dans leurs projets d'aménagements ou de modernisation de leur outil de travail (travaux d'aménagement, mise aux normes et accessibilité, achat de matériels professionnels neufs et véhicules de tournée et leur aménagement...)

Sur le Pays de Blain, les communes de Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais ont été identifiées en situation de fragilité commerciale.

Le dispositif vise également les commerces en création ou en reprise.

▼ Une dizaine de corps de métiers soutenue

Les activités éligibles sont les suivantes :

- Boulangerie-pâtisserie
- Boucherie-charcuterie
- Poissonnerie
- Autres commerces de détail alimentaires : fruits et légumes, boissons, etc.
- Alimentation générale, supérette
- Tabac-presse
- Cafés/restaurants, lorsque leurs prestations s'adressent majoritairement à la population locale, ou exerçant une activité complémentaire (épicerie, point poste,

dépôt de pain) et ayant un caractère permanent (ouverture minimum 10 mois sur 12 et 5 jours par semaine),

- Salon de coiffure
- Institut de beauté
- Fleuriste
- Station-service
- Garage-automobile

▼ Jusqu'à 22 500 € attribués par commerce

La Région intervient à hauteur de 30% maximum des dépenses d'investissement éligibles HT, sous réserves des règles de cumul. Les dépenses doivent avoir un montant minimum de 10 000 € HT et le plafond des dépenses éligibles est de 75 000 € HT. Ainsi le montant maximum de subvention s'élève à 22 500 €. Les matériels d'occasion sont exclus.

Contact : Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation, Tél : 02 40 79 99 01 ■

Coworking à Blain et Bouvron : 2 espaces de proximité où il fait bon travailler



Lilian Gerling, infographiste et spécialiste du motion-design et Julie Landais, graphiste et webmaster, deux des douze adhérents de Cow-B.

Vous êtes à la recherche d'un lieu pour travailler, échanger, vous faire un réseau ? N'attendez plus, découvrez les deux espaces de coworking qui sont à votre disposition sur le territoire du Pays de Blain :

- **L'Espace de coworking du Pays de Blain**
Situé à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF), la salle de coworking a été aménagée il y a un an et dispose d'un accueil physique, d'un espace détente, de bureaux individuels, d'une salle de réunion... Les différents espaces peuvent être loués à la demi-journée ou à la journée (5 € la 1/2 journée et 10 € la journée pour l'espace de coworking).
Contact : 7 rue Victor Schœlcher BP 29, 44130 Blain
Tél. 02 40 79 99 01 / service.emploi@cc-regionblain.fr

- **L'association Cow-B à Bouvron**
Dédié aux indépendant.e.s, télétravailleur.euse.s, free-lances ou aux gens de passage, le coworking de Bouvron offre un cadre au calme et convivial pour travailler dans les meilleures conditions. « C'est aussi un point de chute idéal pour retrouver une vie sociale ou encore le moyen d'avoir un bureau pas cher (5 € la 1/2 journée, 10 € la journée ou 95 €/ mois) ».
Contact : 7 rue Jean-Baptiste Olivier, 44130 Bouvron
Tél. 09 61 64 16 84 / www.cow-b.fr

+ Infos sur le coworking et interview des membres de Cow-B sur www.pays-de-blain.com

Projet éducatif Global : appel à projets



Comme chaque année depuis l'élaboration du Projet Éducatif Global en 2016, le Pays de Blain lance un appel à projets. L'objectif est de proposer des projets et actions éducatives à destination des enfants et des jeunes du territoire de 0 à 30 ans.

Vous avez une idée pour :

- promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes
- développer les services et équipements de proximité
- encourager l'accès aux loisirs et aux sports pour tous
- fédérer le secteur associatif et les établissements scolaires
- favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne.

Alors n'hésitez pas à remplir le dossier de demande de subventions PEG 2019.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 3 mai.

Contact : Service Enfance-Jeunesse au 02 40 79 09 92 ou plus d'infos sur www.pays-de-blain.com

Escale de la péniche La Marne au Port de Blain

Connaissez-vous la péniche La Marne ? Ce chaland automoteur datant de 1950 a navigué près de quarante ans sur les cours d'eau du département et au-delà. Il transportait alors principalement du bois et du sable de Loire.

Aujourd'hui, La Marne navigue pour la promotion et la valorisation de l'identité du Canal de Nantes à Brest.

Dimanche 12 et lundi 13 mai, la péniche fera escale au Port de Blain.

Elle sera ouverte au public de 10h30 à 17h. ■

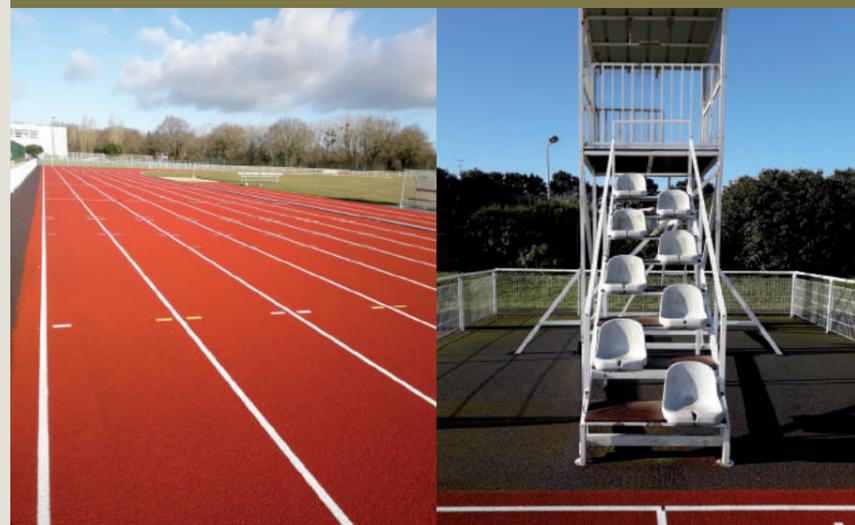


Quoi de neuf sur les Voies-Vertes ?

L'avancée des travaux sur les Voies Vertes se poursuit. D'une longueur totale de 10,5km entre le talus SNCF à Blain et la Minoterie à Bouvron, cette seconde liaison cyclable complétera le maillage communautaire. L'objectif est de favoriser une redécouverte du territoire et de ses paysages ainsi que les mobilités douces et actives sur des infrastructures sécurisées et roulantes, adaptées à tous les publics – très jeunes enfants, adolescents, personnes âgées et personnes à mobilité réduite – et à une diversité importante d'usages en matière de mobilité : marche, vélo, rollers, trottinette, mobilités électriques, skateboard...

Travaux : le stade d'athlétisme se refait une beauté

Construit en 2007-2008, le stade d'athlétisme Colette Besson a récemment bénéficié de quelques travaux de rénovation. Au mois de février, la piste d'athlétisme de l'équipement intercommunal a été nettoyée puis retracée (coût de l'opération : 18 000€). En avril, la cage de chronométrie a également été remplacée. Le stade est fin prêt pour accueillir ses prochaines compétitions (voir dernière page, Agenda) ■



Les travaux se dérouleront entre avril et juillet 2019 pour une ouverture à l'été. Ils seront réalisés par les entreprises Charier TP (lot VRD), Bois Loisirs Création (lot mobilier bois) et Blain Clôture Aménagement (lot Plantation, semis). À noter que l'inauguration officielle du tronçon Blain-Bouvron et la 2^{ème} édition de la déambulation festive Roue Libre se déroulera le Samedi 21 septembre ■

Un rendez-vous à l'attention des assistant.e.s maternel.le.s du Pays de Blain

Afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes, la Communauté de Communes organise une réunion à l'attention des assistant.e.s maternel.le.s du Pays de Blain. RDV à toutes et tous Jeudi 23 mai 20h à la salle du Pontrais à Le Gâvre ■

Le Conseil de Développement participe au Grand Débat National

Les Conseils de Développement sont des instances de démocratie participative. Quelle que soit leur forme, associative ou rattachée à l'intercommunalité, ces assemblées de citoyens bénévoles et indépendants ont toutes un point commun : leur attachement à une démocratie participative et constructive. Bien qu'habités à prendre le temps de s'informer voire de se former avant d'émettre un avis, les membres du Conseil de Développement du Pays de Blain ont souhaité apporter leurs contributions au débat en s'exprimant sur un thème unique : « la démocratie et la citoyenneté ».

Mardi 5 mars, le Conseil de Développement du Pays de Blain s'est ainsi réuni à Blain afin de participer en interne au Grand Débat National.

Après avoir abordé les différents types de démocratie, les participants ont posé plusieurs constats et émis des suggestions d'amélioration comme « créer des référendums locaux initiés par les élus et les électeurs, gagner la confiance des citoyens en les informant davantage, prendre en considération le vote blanc... »

A noter qu'Alain Renard, Président du Conseil de Développement a également participé au Grand Débat de la commune de Le Gâvre en animant la réunion du 25 février à la demande de la municipalité.

« Je salue l'implication des acteurs du territoire, que ce soient les associations, les professionnels, les élus ou les citoyens qui ont participé localement à ces réunions organisées dans les 4 communes du territoire » conclut Alain Renard.

Pour consulter la restitution des propositions du Conseil de Développement de la Région de Blain, rendez-vous sur :

- www.pays-de-blain.com (rubrique Actualités)
- www.granddebat.fr (rubrique Réunions locales/ Consulter les comptes-rendus des réunions locales)

ÇA VOUS POSE QUESTION ?

Que fait le Pays de Blain pour les 60 ans et + ?



En 2018, le CLIC a accompagné 812 personnes sur le territoire.

En collaboration avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, le Pays de Blain a ouvert il y a maintenant 13 ans un service de proximité dédié aux plus de 60 ans et à leur entourage : le CLIC (Centre Local d'Information et

de Coordination).

Services à domicile, logement, offre de loisirs, offre de soins, téléassistance, transport... les coordinatrices du CLIC vous accueillent et vous informent à ce sujet.

A travers des entretiens et des visites à domicile, elles examineront votre situation, discuteront avec vous de vos besoins et de vos attentes pour vous proposer, mettre en place des solutions adaptées et coordonner les prises en charge. Le CLIC restera à votre écoute pour un suivi dans la durée et au plus près de votre situation.

Le CLIC vous apportera également des informations sur vos droits, les aides financières et les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.

2 sujets, 2 avis



Cette année, le Conseil de Développement travaille sur la publication de 2 avis.

L'un relatif à la revitalisation de nos centres bourgs et l'autre qui concerne l'attractivité de notre territoire. Vous les recevrez les mois prochains dans votre boîte aux lettres.

Des ateliers de prévention

Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, le CLIC organise toute l'année une dizaine d'animations collectives sur des thèmes aussi variés que l'entretien de son corps par l'exercice physique, la nutrition, le numérique, la précarité et l'habitat... N'hésitez pas à vous renseigner !

Une équipe à votre écoute

Le siège du CLIC est basé au 1 rue Marie Curie, Parc d'activités la Grand'Haie à Grandchamps des Fontaines.

Vous pouvez joindre le CLIC au 02 28 02 25 45 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou vous rendre aux permanences du CLIC qui ont lieu SUR RDV tous les mardis de 9h à 12h à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation de Blain.

AGENDA

Les dates à noter

▼ Conseils communautaires

- Mercredi 22 mai, 19h30, La Chevallerais
- Mercredi 3 juillet, 19h30, Bouvron

▼ Reports de collecte

En raison de jours fériés, la collecte des déchets ménagers prévue les :

- Mercredi 8 mai est reportée au Jeudi 9 mai,
- Jeudi 30 mai (jeudi de l'Ascension) est reportée au vendredi 31 mai,
- Lundi 10 juin (lundi de Pentecôte) est reportée au Mardi 11 juin

▼ Foulées blinoises

- Mercredi 8 mai, 9h à 14h, Stade d'athlétisme Colette Besson Blain
Organisées par l'Entente Nord Loire (ENL).
Tout public.

▼ Visite du centre de traitement des déchets ménagers

- Vendredi 17 mai et mercredi 19 juin, 10h30
Site des Briouilles, route de Lusanger, à Treffieux. Sur inscription : 02 40 79 49 84

▼ Inter clubs jeunes

- Dimanche 19 mai, dès 8h, Centre aquatique Canal Forêt Blain
Organisé par l'Amicale des Nageurs du Pays de Blain (ANPB), catégories Jeunes/ Juniors/Seniors/Masters.

▼ Réunion pour les assistant.e.s maternel.le.s

- Jeudi 23 mai, 20h, Salle du Pontrais Le Gâvre *Plus d'infos en page 10.*

▼ Compétition de boomerangs

- Sam.6 juillet de 14h à 18h et dim. 7 juillet de 9h à 13h, Stade d'athlétisme Colette Besson Blain
Organisée par la Fédération Française de Vol Libre (FFVL). Tout public.

▼ Ateliers informatiques

- Tous les jeudis matins à la MEEF
Sur inscription : 02 40 79 99 01



Pays de **BLAIN**
la nature nous réussit

EN CE MOMENT...

Résidence
d'éducation
aux médias et à
l'information

Culture

Atelier d'écriture journalistique

* cycle de 4 séances

ANIMÉ PAR LAËTITIA MORENI, JOURNALISTE

DU JEUDI 25 AVRIL AU JEUDI 23 MAI 2019
à la Médiathèque Le Puits au Chat



GRATUIT



Cette action est mise en œuvre dans le cadre de la démarche partenariale « Projets culturels de territoire », proposée par le Département aux intercommunalités de Loire-Atlantique. Cette action bénéficie du soutien technique et financier de l'Etat - Direction régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (DRAC) et du Département. Pour plus d'informations : www.loire-atlantique.fr/projetculturel.territoire

Retrouvez les reportages des participants sur le blog
<http://ducotedechezsoi.eu>